

Éditorial

par **Didier Le Prado**

président de l'Ordre



Influences croisées du droit communautaire et des droits nationaux, « *dialogue des juges* » renforcé à travers l'affirmation de la suprématie de l'ordre juridique communautaire par les plus hautes juridictions françaises, réflexions sur le champ des compétences dévolues au droit communautaire, évolution nécessaire des institutions, protection de la liberté individuelle des ressortissants communautaires : tels sont, entre autres, les thèmes abordés par ce cinquième opus de la revue *Justice & Cassation*, qui, au lendemain de la présidence française de l'Union européenne, se consacre à un droit source d'inquiétude mais source d'enthousiasme, le droit communautaire.

Poursuivant la tradition de pluridisciplinarité engagée dès son premier millésime, *Justice & Cassation*, associe les contributions de membres des juridictions européennes, des juridictions suprêmes nationales, de l'administration, d'universitaires et d'avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation. Tous font apparaître, à travers une diversité d'angles de vue, l'inextricable tissage du droit communautaire et des droits nationaux, qu'il s'agisse du droit institutionnel ou matériel, des règles procédurales, ou encore du raisonnement juridictionnel lui-même.

L'image de l'Europe juridique et judiciaire qui s'en dégage est bien éloignée de celle d'un bateau ivre regrettant les anciens parapets de son vieux continent : sans éluder les tensions qui animent encore les rapports entre systèmes juridiques nationaux et communautaires — essentiellement en des domaines considérés comme régaliens par les États membres —, les auteurs dressent le tableau d'un droit et d'une justice d'Europe davantage en résonance avec les paroles visionnaires du poète qui appelait de ses vœux « *la fraternité européenne* ». Et que l'on ne s'y trompe pas, la diversité des auteurs n'a pas été un facteur de division mais, au contraire, la source d'une réelle unité.

Justice & Cassation, reproduit également une partie du cycle de conférences de droit communautaire organisé en 2008 par l'Ordre des avocats aux Conseils, comprenant les interventions d'éminentes personnalités juridiques européennes, ainsi que le discours prononcé par le président de l'Ordre en décembre 2007 à l'occasion de la rentrée solennelle de la Conférence du stage, sur le thème des *apports du droit communautaire à la jurisprudence française en matière de droits et libertés*.

Les actes du colloque de l'Ordre des avocats aux Conseils consacré, le 7 novembre 2008, à *l'influence des droits nationaux sur le droit communautaire*, ainsi que de substantiels avis, conclusions et rapports illustrant le thème de la revue, parachèvent cet ensemble. Puisse la richesse des échanges issus de ces travaux répondre à l'affirmation volontariste de l'un des pères de l'Europe : « *Nous ne coalisons pas des États, nous unissons des hommes* » (Jean Monnet).